

DECISION DU PRESIDENT N°2023-081-A**Objet** : Décision de virement de crédits - 05

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale sud Luberon ;
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5217-10-6 ;
 Vu la délibération n°2022-003 du 3 février 2022 d'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 ;
 Vu la délibération n°2023-033 du 6 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023 ;
 Vu le référentiel budgétaire et comptable M57.

Considérant ce qui suit :

Le budget général primitif 2023 a été voté en application du référentiel budgétaire et comptable M57. Ce budget, en référence à l'article L. 5217-10-6 du CGCT et au référentiel M57, autorise Monsieur le président à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites dans chaque section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Il est fait application de ce mécanisme afin d'abonder :

- Les crédits nécessaires au paiement de différents projets :

DECIDONS

Article 1°: Il est procédé aux virements suivants :

Libellé	Sens	Section	Niveau de vote	Ligne de crédit	Niveau de vote	Montant	Ligne de débit
Travaux fibre gym Cadenet	D	I	21	21351-321-DTE-100035-PHY	21	350,00 €	21351-321-DTE-100008-PHY
Parution MOE PEM Grambois	D	I	20	2033-518-DPA-100073-MOB	20	108,00 €	2031-633-DPA-100050-YEUX
Travaux chauffage Crèche La Tour d'Aigues	D	I	21	21351-4221-DTE-100014-CLTA	23	3 000,00 €	2313-01-DAF- NVE
Travaux agrandissement parking siège	D	I	21	21351-020-DTE-100005-GEN	23	8 253,00 €	2031-20-020-DTE-100005-GEN
Travaux Lot 6 électricité Gymnase Cadenet	D	I	21	21351-321-DTE-100035-PHY	20	6 000,00 €	2031-020-DTE-100005-GEN
Rajout budget digue de Villelaure	D	I	21	2111-731-DPA-100055-GEMA	20	20 000,00 €	2031-731-DPA-100066-GEMA
Erreur d'opération véhicule	D	I	21	21828-020-DTE-100061-GEN	21	32 700,00 €	21828-020-DAF-100001-GEN
Travaux colonnes enterrées	D	I	21	21578-7212-DTE-100027-COLL	20	36 279,00 €	2031-020-DAF-100005-GEN

Libellé	Sens	Section	Niveau de vote	Ligne de crédit	Niveau de vote	Montant	Ligne de débit
Quizbox système de vote	D	I	21	2188-518-DAF-100003-MOB	21	3 168,00 €	21838-020-DAF-100003-GEN
Etudes géotechniques Eze	D	I	20	2031-731-DPA-100065-GEMA	20	6 234,94 €	2031-731-DPA-100066-GEMA
Ajustement prévision budgétaire	D	I	041	2188-7212-SPVA-BIOD2	041	324,00 €	2033-7212-SPVA-BIOD2
Ajustement prévision budgétaire	D	I	041	21828-7212-DAF-COLL	041	324,00 €	2033-7212-SPVA- -COLL

Article 2°: Il sera rendu compte de ces virements de crédits à la prochaine réunion du Conseil Communautaire suivant cette décision.

Article 3°: La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait à La Tour d'Aigues, le 07.11.2023

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président

